

AMPLIFIONS LA LUTTE

Les représentants des agents de conduite de l'UNAC-FO ainsi que ceux du GTN Trains FO ont pris connaissance de l'appel du Secrétaire d'Etat aux Transports ce matin sur l'antenne de BFM.

Tout en omettant d'indiquer que le projet de loi prévoit la disparition de la réglementation du travail des roulants (RH077) au 1^{er} juillet 2015, Monsieur CUVILLIER a appelé les roulants à reprendre le travail.

La disparition du RH077 est l'un des outils retenu par le projet de loi pour faire payer une dette de 40 milliards aux cheminots. Le RH077 serait remplacé par un décret socle et une convention collective permettant plus de flexibilité et de productivité au détriment des conditions de travail.

Pour l'UNAC-FO et le GTN Trains FO, la dette n'est pas la dette des Cheminots, nous refusons de la payer. **Nous appelons tous les roulants à maintenir et amplifier la grève.** Nous appelons le gouvernement à retirer son projet de loi sans délai !

(Ci-dessous un graphique diffusé par l'entreprise et qui prouve que l'abaissement de nos conditions de travail est programmé)

	SNCF roulants	Décret fret roulants
Repos Périodiques + complémentaires ou supplémentaires	126 (base 1 568 h/an)	104 (base 1 607 heures/an)
Encadrement des repos	19 H – 6 H Tous repos	22 H – 5 H Repos périodiques simples
Amplitude de la journée de travail	11 heures	13 heures
Modulation du temps de travail	Sur 6 mois	Jusqu'à la semaine
Délai de prévenance	Possible modif. des horaires sans délai	7 jours à l'avance
Réduction du repos journalier	Possible jusqu'à 8H	Possible jusqu'à 9H

